

Ecrit par le 24 novembre 2024

Les gorges de la Nesque en voie verte Dimanche 4 juin



[Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), le Comité départemental de Cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'Office de tourisme intercommunal Ventoux Sud proposent de découvrir Les Gorges de la Nesque 100% mobilités douces.

Pour cette 9e édition, le dimanche 4 juin de 8h à 18h, le CD 942 gorges sera interdit à tous les véhicules motorisés (y compris électrique, hors VAE) par arrêté du Conseil Départemental de Vaucluse, partenaire de l'événement.

Une journée bucolique

ouverte à tous les types de pratiques cyclables, pour découvrir ou redécouvrir à son rythme, la route touristique des Gorges de la Nesque. Cet itinéraire en faux plat est accroché aux parois du canyon

Ecrit par le 24 novembre 2024

provençal pour aboutir au belvédère du Rocher du Cire.

Ecrit par le 24 novembre 2024





Ecrit par le 24 novembre 2024

Le parcours

invite à parcourir 21 kilomètres de petite route entre la sortie de Villes-sur-Auzon (altitude 284m) et Monieux (altitude 644m). Déclivité positive mais progressive permettant une pratique pour tous les âges et de tous les niveaux. Parcours possible dans les deux sens, montée et descente.

Celui-ci inclut des pauses ludiques et informatives

informations sur le cyclotourisme et les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000 au Belvédère du Rocher du Cire, pause saveurs du terroir au Rucher des Lavandières (miel). Cette journée est ouverte à toutes les formes de pratiques cyclistes, en VTC, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandems, vélo couché, et personnes à mobilité réduite.

Les infos pratiques

Possibilité de louer des vélos à Sault chez Albion Cycles : 04 90 64 09 32. Pour plus d'informations : Point Infos Tourisme de Monieux : 04 90 64 14 14

et Point Infos Tourisme de Villes-sur-Auzon : 04 90 40 49 82. Programme complet sur www.parcduventoux.fr

MH

Ecrit par le 24 novembre 2024

dimanche 4 juin 2023

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MONT VENTOUX

GORGES DE LA NESQUE

VOIE VERTE

P MONIEUX VILLES-SUR-AUZON

21 km de route réservés aux mobilités douces de 8h à 18h

Vélos Rollers PMR

unesco Réserve de biosphère du Mont Ventoux

Renseignements : www.parcduventoux.fr

Logos: Région Sud, Département Vaucluse, CCVS, Comité Provence à Vélo, Parc naturel régional du Mont-Ventoux Pargue dou Ventour